



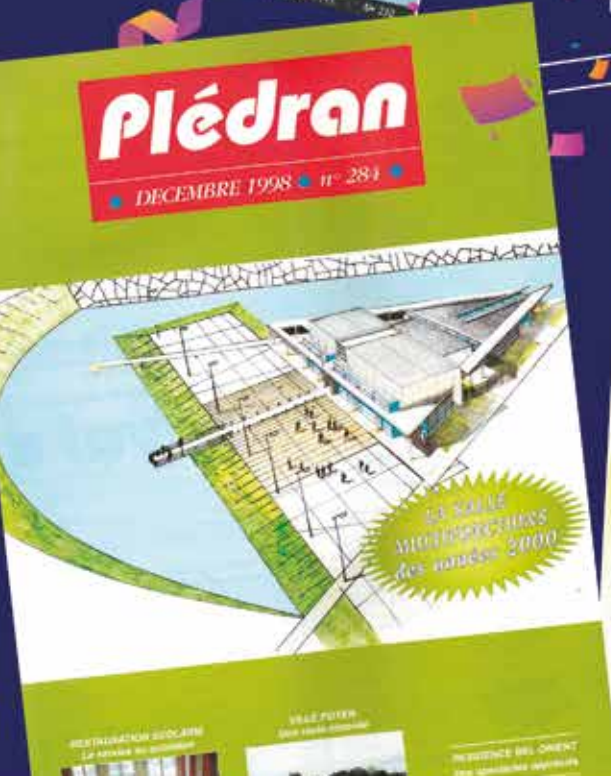
OCTOBRE. 2020 - N° 500^{ème}

le plédranais



500 numéro

ème





Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

Je reviens vers vous après cette rentrée scolaire qui s'est bien déroulée, malgré un contexte sanitaire de plus en plus compliqué, tant pour nos écoliers que pour nous tous en général. J'en profite pour remercier chaleureusement les parents ou les accompagnateurs des enfants scolarisés à Plédran, d'avoir respecté les consignes de port de masque aux abords des écoles. Chacun participe ainsi, dans l'espace public, à la non-prolifération du virus.

Cette 2^{ème} vague nous arrive indubitablement. Il n'est plus rare en effet de connaître une personne positive et des cas contacts autour de nous. Ce n'était pas forcément le cas en mars et avril, du moins dans ces proportions. Alors, oui, nous devons changer nos habitudes, et nous adapter, même si nous avons déjà commencé à le faire. Bien sûr, le plus compliqué est sans doute le manque de contacts et l'absence de ces moments conviviaux que nous avons l'habitude de partager à Horizon ou ailleurs. Pour ma part, je regrette profondément ces moments d'échanges avec vous, et notamment sur les sujets relatifs à la vie de notre collectivité. En clair, vous nous manquez.

Cependant, collectivement, nous devons rester résolument positifs et reconnaître aussi des motifs de satisfaction dans notre commune : la reprise tant bien que mal des activités de certaines associations, l'ouverture prochaine du restaurant scolaire, le début de la saison culturelle, l'ouverture d'un nouveau commerce, le début de l'extension de la zone du Challenge, par exemple, et ce 500^{ème} Plédranais.

Ce journal, que vous êtes beaucoup à attendre tous les mois, est un bon moment de lecture et de

partage collectif. Et c'est normal puisqu'il parle de vous : vos permis de construire, vos enfants, vos associations, vos talents... Il est aussi un excellent vecteur de communication et un excellent support de publicité pour nos commerçants et artisans. Pour un certain nombre d'entre nous, ce numéro spécial ravivera des souvenirs. Et pour d'autres, il témoignera de la vie collective passée, celle qui a forgé ce que nous sommes aujourd'hui.

Je voudrais aussi saluer la performance de chacun pour sortir tous les mois ce journal. De la conception, à la rédaction, en passant par l'impression puis la distribution, c'est une véritable organisation qui se met à chaque fois en place. Et c'est surtout grâce à votre dynamisme que nous avons des choses à dire. Et ça dure depuis 49 ans ! Ce 500^{ème} Plédranais est un véritable bol d'air dans le contexte actuel. Nous gardons ainsi le lien avec l'ensemble de la collectivité. Et ce, tous les mois.

Abraham Lincoln disait : « *Derrière le nuage, le soleil brille toujours* ».

C'est vrai que le nuage semble bien épais en ce moment. Mais préservons-nous de toute tristesse et de toute agressivité. Plus que jamais, il est impératif que nous prenions soins de nous et de ceux qui nous entourent. Nos émotions sont mises à rude épreuve et nous rendent vulnérables. C'est donc le moment de prendre un peu de recul et de se montrer bienveillant les uns envers les autres. Et faire preuve de Solidarité.

Je vous souhaite donc un très bon mois d'octobre : Positif, solidaire, fraternel.

Le Maire,
Stéphane Briend

LE PLÉDRANAIS: Diffusion 3 250 exemplaires

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud, Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

Maquette & Rédaction: Lydie LE GLATIN (référente mairie)
Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression:

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos:

Mairie de Plédran, Associations, Alphonse LE GLATIN,

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT pour les non Plédranais:

18,90€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie.

DÉLAIS REMISE DES ARTICLES



en **mairie** ou par courriel: mairie@ville-pledran.fr

Plédranais de novembre 2020

au plus tard le **mercredi 21 octobre**,
dernier délai. *Distribution à partir du 18 novembre*

Plédranais de décembre 2020

au plus tard le **mercredi 18 novembre**,
dernier délai. *Distribution à partir du 15 décembre*

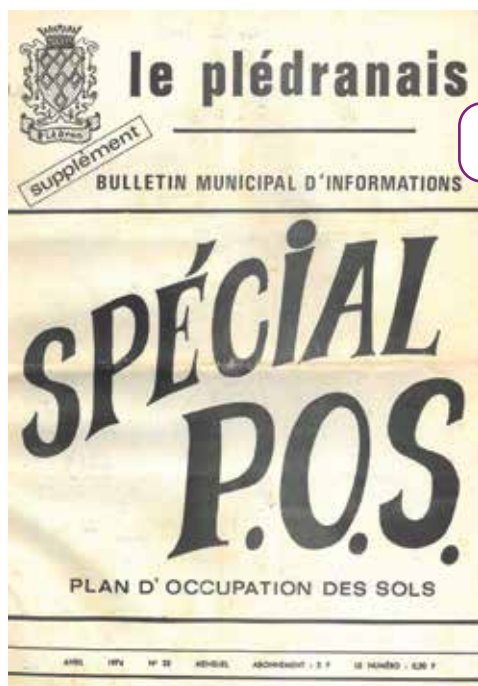
RAPPEL: Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié**. Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

À l'époque, le magazine municipal était imprimé en mairie au sous-sol sur un « offset », par des agents de la mairie, comme Sylvie Tanguy, dont vous retrouverez son interview en dessous.

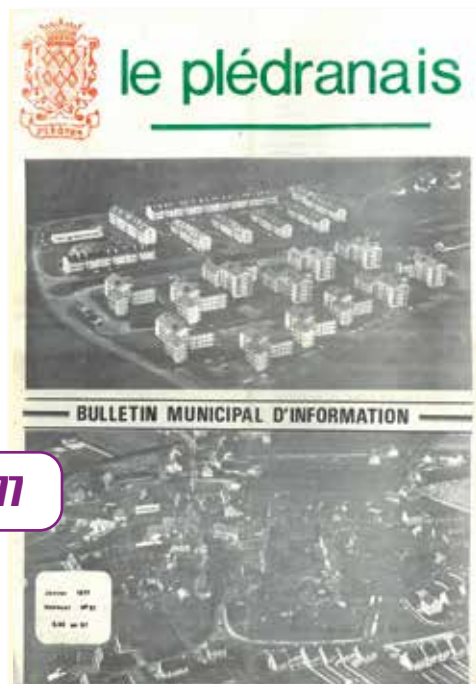
Il y a eu également Maurice Guinard. D'ailleurs, un cerisier pris en photo dans son jardin a servi de couverture aux premiers Plédranais. La photo de ce cerisier nous a été transmise par ses enfants.



Voici quelques couvertures souvenirs, et des pages intérieures. Cela nous montre bien l'évolution du magazine municipal, avec la couleur et surtout l'informatique.



AVRIL 1974

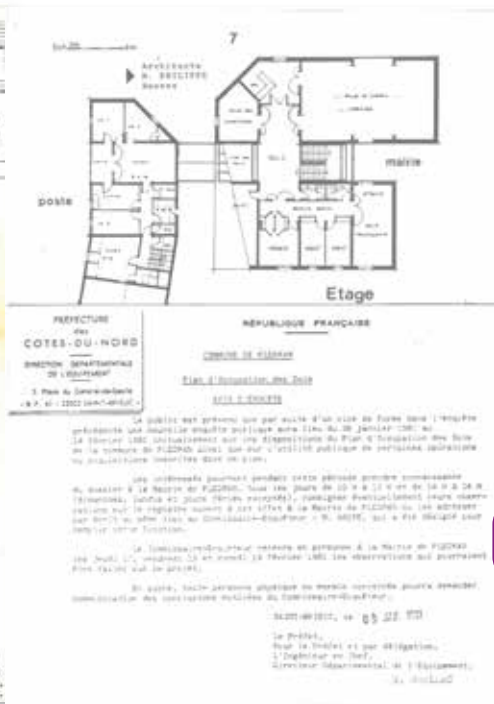


JANVIER 1977

Nous remercions Michel Pignorel qui nous a fourni des anciens exemplaires du Plédranais dont vous retrouvez les extraits ici.



DÉCEMBRE 1977



Supermarché
CODEC . Plédran
du 17 au 31 janvier
-20%
Sur tous
vêtements
et chaussures

JANVIER 1981

avec les plans de la nouvelle mairie



MAI 1993 avec l'ouverture de la MAPA



DÉCEMBRE 1998 avec les plans de la salle multifonctions



ANNÉE 1998

Par ailleurs, nous avons sollicité les Plédranais pour la recherche de photos d'évènements majeurs sur la commune qui les ont marqués.
M. Bernard Riou nous a fait parvenir des photos de travaux ayant eu lieu sur la commune. Nous le remercions pour cette recherche. Voici ses photos :

La Maison des Associations et l'espace jeux



• OCTOBRE 2020 •

Construction d'un abri aux
jeux de boules dans le bois



Débardage à cheval
dans le bois



Groupe scolaire
Letonturier

La salle des
Coteaux



Le Pumptrack



Interview de Gilbert Bourdonnais, livreur du Plédranais

Depuis combien de temps faites-vous la distribution du Plédranais ?

« Je distribue le Plédranais depuis janvier 2014. »

Pourquoi avez-vous souhaité faire la distribution du magazine municipal ?

« A l'époque, je faisais la distribution des annuaires. Je connaissais donc très bien la commune, et les boîtes aux lettres. J'ai été sollicité par les services de la commune pour réaliser la distribution du Plédranais. »

Combien aviez-vous de Plédranais à distribuer lorsque vous avez commencé ?

« Sur mon secteur, j'ai commencé en distribuant 1530 plédranais. Actuellement, j'en distribue

1750. Mon secteur concerne tout l'intérieur de l'agglomération de Plédran, jusqu'aux pancartes d'entrées et/ou de sortie d'agglomération. Je fais également le quartier des Coteaux, qui s'est beaucoup développé. »

Comment êtes-vous reçu lorsque vous croisez les habitants lors de la distribution ?

« Les habitants sont contents en général de nous voir. Ils attendent avec impatience le magazine municipal. »

Quelles sont vos difficultés rencontrées lors de la distribution mensuelle ?

« Je ne rencontre pas de difficultés sur mon secteur, sauf de bien trouver les boîtes aux lettres. »



Interview de Sylvie Tanguy, à l'origine de l'impression des premiers Plédranais



Quel était votre rôle ?

« Au sous-sol de la mairie, avec Bernard Berrou, nous imprimions le magazine avec une machine offset, les anciennes imprimantes. Le magazine était dactylographié. C'était par panneaux, nous faisons les pages. Nous imprimions recto verso. Bernard Berrou imprimait également les photos de la mairie. J'en ai passé des heures au sous-sol de la mairie. Je rentrais parfois à 22h chez moi, car l'impression à l'époque ne se faisait pas aussi rapidement que maintenant. »

Avez-vous des remarques sur le magazine actuel ?

« Le magazine a beaucoup évolué : la qualité du papier, les photos, la présentation, les articles. »

Une petite anecdote à nous partager ?

« La machine offset en panne au moment de sortir le magazine. »
« Le plédranais imprimé à l'envers. »

Interview de Patricia Briand, qui a été livreuse du Plédranais

Que pouvez-vous nous dire concernant votre expérience en tant que livreuse du magazine municipal ?

« J'ai distribué le Plédranais pendant 2 ans (de fin 2011 jusqu'à fin 2013). C'était pour moi un moyen d'allier l'utile à l'agréable car j'aime beaucoup la marche. »

J'étais un lien entre les administrés et la mairie. C'était un moment d'échanges qui permettait de remonter des informations, des suggestions...

Pour moi, cela a été une expérience agréable lorsque le soleil était au rendez-vous, un peu moins lorsqu'il pleuvait. Mais heureusement je pouvais compter sur les encouragements et la

bienveillance des Plédranais. »

Combien aviez-vous de Plédranais à distribuer lorsque vous avez commencé ?

« Sur le secteur du bourg jusqu'aux panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération, et les Coteaux, j'ai commencé avec environ 1250 magazines fin 2011. »

Que pensez-vous de l'évolution du magazine actuel ?

« Il a beaucoup évolué. Il est plus dynamique, plus ludique à découvrir. »

Une petite anecdote à nous partager ?

« Les boîtes aux lettres difficiles à trouver »
« les chiens pas toujours accueillants »



Distribution du Plédranais

Le Plédranais est distribué sur toute la commune pendant environ 4 jours (du mardi après-midi au vendredi après-midi).

Il est téléchargeable dès le 1^{er} jour de la distribution sur le site internet de la ville, ainsi que sur l'application mobile Ville de Plédran.

Votre boîte aux lettres doit être visible



LES 6 RÈGLES POUR UNE BONNE RÉCEPTION DU COURRIER :

- **Emplacement** : en bordure de voie publique, à l'entrée de votre propriété
- **Accès** : toujours être libre et sans danger. Ainsi, un chien ne doit pas être un obstacle à la remise du courrier.
- **Identification** : pour éviter les erreurs, nom, numéro habitation
- **Ouverture suffisante** : dimension minimum : 22cm de large sur 3cm de haut
- **Taille** : votre boîte doit être suffisamment grande pour pouvoir recevoir une grande enveloppe ou une revue comme le Plédranais.
- **Hauteur** facilement accessible (située à une hauteur entre 80 cm et 1m50)

Conseil municipal du 7 juillet 2020

ERRATUM - Conseil municipal du 16 juin 2020 COPIL "Projet de Santé" : il fallait lire Mme Jacqueline Hellier (et non Helliö) dans la liste des membres

FINANCES

■ COMPTE DE GESTION 2019

le Conseil municipal a approuvé le compte de gestion 2019 de M. le Chef de service comptable de la Trésorerie de St-Brieuc Banlieue.

Vote à l'unanimité

■ COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET GENERAL

le Conseil municipal a approuvé le compte administratif 2019 du budget général qui se solde par un excédent en section de fonctionnement de 1 639 326,11 €, par un excédent en section d'investissement de 1 601 489,07 €, soit un excédent de 3 240 815,18 €.

Vote : « pour » = 25, « abstention » = 3 (JM Déjoué, M Morin, P Quintin), « ne prend pas part au vote » = 1 (S Briend)

■ COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET ANNEXE EHPAD BEL ORIENT - IMMOBILIER

le Conseil municipal a approuvé le compte administratif 2019 du budget annexe de l'EHPAD Bel Orient – Immobilier qui se solde par un excédent en section de fonctionnement de 119 234,82 €, par un excédent en section d'investissement de 109 552,97 €, soit un excédent de 228 787,79 €.

Vote : « pour » = 28, « ne prend pas part au vote » = 1 (S Briend)

■ COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES COTEAUX

le Conseil municipal a approuvé le compte administratif 2019 du budget annexe du lotissement des Coteaux qui se solde par un excédent en section de fonctionnement de 19 922,07 €, par un excédent en section d'investissement de 267 535,31 €, soit un excédent total de 287 457,38 €.

Vote : « pour » = 28, « ne prend pas part au vote » = 1 (S Briend)

■ TAUX 2020 DES TAXES DIRECTES LOCALES

Le conseil municipal a adopté les taux suivants pour 2020 en matière de fisca-

lité directe locale : Taxe sur le foncier bâti : 23,63%, Taxe sur le foncier non bâti : 97,17%

Vote à l'unanimité

■ BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA COMMUNE

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2020 (budget général) équilibré, à la somme de 6 411 600 € en section de fonctionnement, à la somme de 6 204 700 € en section d'investissement.

Vote : « pour » = 26, « abstention » = 3 (JM Déjoué, M Morin, P Quintin)

■ BUDGET PRIMITIF 2020 : EHPAD BEL ORIENT (IMMOBILIER)

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2020 de l'EHPAD (Résidence Bel Orient) pour la partie Immobilier, en équilibre, en dépenses et recettes, en section de fonctionnement à la somme de 155 200 €, en excédent de 217 200 € en section d'investissement, les dépenses étant estimées à 225 800 € et les recettes à 443 000 €.

Vote à l'unanimité

■ BUDGET PRIMITIF 2020 : LOTISSEMENT DES COTEAUX

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2020 du lotissement des Coteaux : en fonctionnement à la somme de 225 017,93 € en dépenses, à la somme de 244 940 € en recettes ; en investissement à la somme de 10 € en dépenses, à la somme de 492 543,24 € en recettes.

Vote à l'unanimité

■ ADMINISTRATION GENERALE CCAS – ELECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du Conseil d'Administration : Stéphane BRIEND, Christiane LE MOUAL, Solange FANIC, Jean-Marc GRABOWSKI, Eveline LANDIN, Laurence LUCAS, Patricia QUINTIN

Vote à l'unanimité

■ PARTICIPATION FINANCIERE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PRIVEE SAINT-MAURICE POUR L'ANNEE 2020

Le Conseil municipal a décidé de fixer la participation de la commune à l'école privée Saint-Maurice pour l'année scolaire 2019/2020 : 1089,45 € par élève scolarisé en classe de maternelle pour un effectif de 73 élèves, 352,52 € par élève scolarisé en classe élémentaire pour un effectif de 115 élèves. Le montant de cette participation s'élève à 120 069,65 € pour l'année 2019/2020.

Vote à l'unanimité

URBANISME

■ AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER UNE CONVENTION AVEC LA SCI FERRON, MEDOC, SIMON POUR AUTORISER LA CREATION D'OUVRAGE D'INFILTRATION A LA PARCELLE SUR LE DOMAINE PUBLIC

Le Conseil Municipal a approuvé la convention de servitude de passage pour la création d'ouvrage d'infiltration des eaux pluviales, a autorisé le Maire à signer la convention avec la SCI FERRON MEDOC SIMON.

Vote à l'unanimité

■ LOTISSEMENT « LE CLOS BEL ORIENT » - AIDE A LA CHARGE FONCIERE POUR L'OPERATION DE CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'aide à la charge foncière avec Armorique Habitat, ainsi que tout document relatif à cette opération.

Vote à l'unanimité

CULTURE

■ TARIFS DES SPECTACLES – SAISON 2020-2021

Le Conseil Municipal a décidé d'adopter les tarifs proposés pour la saison culturelle 2020/2021 (tarifs disponibles sur le site internet).

Vote à l'unanimité

Conseil municipal du 15 septembre 2020

RESSOURCES HUMAINES

■ AVANCEMENTS DE GRADES : CREATIONS DE POSTES

Afin de pouvoir donner suite aux avancements de grades, après saisine de la CAP B du 26/06/2020 et de la CAP C du 25/06/2020, le conseil municipal a autorisé la création de certains postes (liste disponible sur le site internet).

Vote à l'unanimité

■ PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE

Le conseil municipal a décidé de l'augmentation des prestations sociales attribuées au personnel communal conformément aux textes appliqués pour les agents de l'Etat pour l'année 2020.

Vote à l'unanimité

FINANCES

■ TRAVAUX DE RENOVATION ENERGÉTIQUE POLE ENFANCE FAMILLES

Le Conseil Municipal a approuvé le projet présenté et le plan de financement prévisionnel, a autorisé le Maire à solli-

citer des subventions du Département et notamment dans le cadre du Fonds d'investissement exceptionnel.

Vote à l'unanimité

ENVIRONNEMENT

■ SIGNATURE DE CONVENTION D'OUVERTURE AU PUBLIC D'UN CHEMIN

Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention pour l'ouverture au public du chemin correspondant à ce circuit sur la portion située sur la commune de Plédran.

Vote à l'unanimité

■ OFFICE NATIONAL DES FORETS : COUPE DE BOIS EN 2021

Le conseil municipal a approuvé l'Etat d'Assiette de coupe de l'année 2020 présenté. Le Conseil municipal a donné pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente

Vote à l'unanimité

URBANISME

■ LOTISSEMENT « BEL ORIENT » : CESSION DES PARTIES COMMUNES DANS LE DOMAINE COMMUNAL

Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer l'acte de rétrocession des équipements et voiries listés dans la convention pour un euro symbolique chez Maître RIBARDIERE, notaire.

Vote à l'unanimité

TRAVAUX

■ CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE ET D'UNE UPC : DECISION D'ATTRIBUTION – LOT 21

Le Conseil Municipal a décidé de retenir l'entreprise LE CARDINAL pour un montant de 96 275,00 € HT (115 530,00 € TTC), a autorisé M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes au marché.

Vote à l'unanimité

Conseil municipal du 29 septembre 2020

URBANISME

■ DEPOT D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SUR ERP ET D'UNE DECLARATION PREALABLE – POLE ENFANCE ET FAMILLES

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une déclaration préalable et une autorisation de travaux au titre des ERP pour les travaux d'isolation extérieure et de changement de menuiseries au Pôle Enfance et Familles, et à signer tous les documents s'y rapportant.

Vote à l'unanimité

FONCIER

■ PLAN DE FINANCEMENT DE L'APPEL A PROJET « ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE » DE L'OFFICE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITE

Le Conseil municipal a approuvé l'appel à projet indiqué ci-dessus et a autorisé le

maire à solliciter une subvention auprès de l'Office Français de la Biodiversité pour la réalisation d'ABC sur la commune.

Vote à l'unanimité

■ APPROBATION DE LA DEMARCHE DE PLAN PAYSAGE ET VALIDATION DE LA CANDIDATURE DE LA VILLE A L'APPEL A PROJETS

Le conseil municipal a donné acte au maire de son rapport relatif à l'approbation de la démarche de Plan Paysage et à la validation de la candidature de la ville à l'appel à projet national, a approuvé la démarche de Plan Paysage sur le territoire de la ville, a approuvé la candidature de la ville à l'appel à projets lancé par l'Etat pour appuyer une démarche de plan paysage ;

Vote à l'unanimité

■ APPROBATION CONVENTION D'ETUDES « PLAN PAYSAGE – PLAN GUIDE » AVEC L'EPF (ETABLISSEMENT

PUBLIC FONCIER) - COMMUNE DE PLEDRAN

le conseil municipal a approuvé ladite convention d'études et a autorisé Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document nécessaire à son exécution, a autorisé Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote à l'unanimité

DEVELOPPEMENT DURABLE

■ AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA SARL CENTRALE BIOMETHANE ST BRIEUC - PLOUFRAGAN

Le Conseil Municipal a décidé d'émettre un avis défavorable sur la demande présentée par la SARL Centrale Biométhane, sollicite les services d'Etat afin d'engager une étude d'impact environnemental et souhaite recueillir l'avis de la Commission Locale de l'Eau sur le projet.

SEPTEMBRE 2020

Permis de construire

- BURON Eric, Allée du Fou de Bassan, Construction d'une maison individuelle
- ROBIN Tony, 19 Allée des Bernaches, Construction d'une extension de plain pied.
- M. PAUL Anthony, 23 La Fosse, Construction d'un carport, d'un garage et d'une piscine
- M. ERHEL Nicolas, La Ville Folle, Construction d'un garage
- M. DIAS Carlos, 30 rue Henri Matisse, Construction d'un garage
- M. HERMON Olivier, 9 rue Jean-Jaurès, Construction d'un garage
- M. LEYZOUR Teddy, Rue de la Ville Née, Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme MOISAN-DE PARIS, Launay Hulin, Extension d'une maison d'habitation
- M. CAMARD Stéphane, 11 rue Capella, Construction d'une maison d'habitation
- Mme JUGE Elodie, 3 rue de la Ville Née, Extension d'une maison individuelle et construction d'un carport
- M. VANNIER Didier, 29 rue de Gloret, Création d'une cuisine d'été et d'une pergola
- M. ROUXEL Yvon, 72 Le Rochay, Changement de destination d'un bâtiment agricole en habitation, démolition, reconstruction et agrandissement d'une construction existante
- M. BALLAY Maxime, 16 les Landes, Construction d'un carport et d'un abri bois
- M. BRUNOU Patrice, 11 Le Clos à la Donioche, Construction d'une annexe

- M. LEYZOUR Jonathan, 13 rue Capella, Construction d'une maison individuelle

Déclarations préalables

- BRIEND Emeric, 2 rue D' Anjou, Clôture
- LE MOINE Guillaume, 8 bis rue Du Tertre du Bourg, Rénovation de longère. : charpente et couverture, création de menuiseries et fenêtres de toit.
- LE HENAFF Kylian, La Ville à la Bille, Changement des menuiseries
- PRATBERNOU Sébastien, La Ville a la Bille, Changement de menuiseries
- SEFC CORMIER, Bouétard, Abattage d'arbres
- GUILLET Bernard, Le Clos Du Tertre, Abattage d'arbres
- GUILLET Alain, La Chapelle du Hirel, Abattage d'arbres
- GUILLET Robert, Couessurel, Abattage d'arbres
- M. GAILBET Johnny, 34 rue Henri Matisse, Abris de jardin
- M. ROUDAUT Bernard, 26 Ter du du Menhir, Clôture
- M. et Mme BAIL Pascal, 31 rue Jean Jaurès, Terrasse sur pilotis en bois
- Mme RABET Kelly, 29 rue Henri Matisse, Construction d'un garage
- M. BLEVIN Joël, 25 rue Saint-Nicolas, Construction d'un abri-bois non clos
- Mme LE TIEC Sandrine, 9 rue de l'Orchidée, Construction d'un abri de jardin
- Mme TOURNEUR Thiphaine, 42 Les Quilllis, Rénovation et changement de menuiseries

- M. PHILIPPE Hervé, 13 rue de Bretagne, Réhabilitation d'un abri de jardin et construction d'un abri bois non clos
- SYNERGIE TRANSITION, 8 rue Joseph Hervé, Pose de panneaux photovoltaïques
- M. MORIN Frédéric, 24 rue du Haut Chemin, Edification d'une clôture
- M. PEDRON Mathieu, 15 rue de la Belle Issue, Remplacement de 5 fenêtres de toit
- SCI H1 HERVE Patrick, 9 rue du Menhir, Changement baies vitrées + isolation façade Est + pose de volets roulants extérieurs
- Mme RIOU-MONTRICHARD Véronique, 6 rue du Vieux Bel Air, Edification d'une clôture
- M. ETESSE Stéphane, 71 Les Landes, Construction d'un abri de jardin
- M. TOUX Mickaël, 11 rue des Prés Bernard, Construction d'un abri de jardin
- M. BOINET Yoann, 48 rue du val, Création d'une cuisine extérieure
- M. MARTINS MENDES Paulo, 6 rue du 8 mai 1945, Isolation thermique par l'extérieur, remplacement d'une fenêtre de toit, agrandissement d'une fenêtre de toi et modification de façades
- M. GUILLEMIN Jean-Michel, 1 Beaurepaire, Construction d'une piscine
- M. MORIN Joseph, Le Moulin à Fouler, Abattage d'arbres
- M. LAUBE Jacky, 9 rue du Haut Chemin, Construction d'un abri de jardin
- M. REUX Rénaud, 21 C rue de la Vallée, Construction d'un préau

INFOS HORAIRES

- **Mairie**: Tél. 02 96 64 34 20 Du lundi au vendredi: 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence): 9h-12h.
- **Horizon**: Lundi, mardi, jeudi: 13h30-17h30. Mercredi, vendredi: 9h00 à 12h00 / 13h30-18h00
- **Service Urbanisme**: uniquement le matin (sur RDV l'après-midi).
- **CCAS**: Tél. 02 96 64 34 22. lundi, mercredi: 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi: 8h45 à 11h
Permanence de Mme le Moual: mercredis après-midi de 14h à 17h, *sur rendez-vous uniquement*
- **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération**: Antenne Centre - Tél. 02 96 58 57 00
17 rue du Sabot - Zoopôle - 22440 PLOUFRAGAN
- **Police Municipale**: Permanence tous les matins de 11h à 12h. Tél. 02 96 64 34 25
- **Médiathèque**: lundi de 15h à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 16h30 à 19h, le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h (ces horaires changent en période de vacances scolaires, vous pouvez les retrouver sur le site internet)



Etat Civil

Naissances

- ROBIN Noélan, 19 allée des Bernaches
- SALMON Charline, 25 rue de la Résistance
- LE DENMAT Kayna, 5 A rue du Clos Pilé
- TANGUY Maé, 1 allée du Fou de Bassan
- DUEDAL Lucie, 20 le Madray
- ROUXEL Augustin, 39 le Pommier Agan
- CARON Malo, 50 le Rocher
- PHAM Eléna, 2 rue de la Fontaine Cadio
- LE LAY Myla, 2 rue de Normandie
- MOISAN BAGOT Hanaé, 13 la Mare
- FERNANDES VELOSO Evan, 14 rue du Clos Maret
- MORCET Nélya, 82 la Chapelle Bernier
- MOLDOVAN MESSAI Ariel, 8 rue du Moulin
- FONTAINE Louison, 5 allée de Picardie
- BESNARD Sara, 4 rue des Coquelicots
- REBOURS Julien, 98 le Bouillon
- BEAUDIC Eva, 4 B rue de la Ville Née
- COCHET Caly, 1 rue de Normandie
- LAZARE HILY Naël, 9 rue Jacques Prévert
- LE PROVOST Léna, 9 rue des Fosses
- PHILIPPEAU Mathys, 20 rue de la Rochette

- KIENOU Issa, 67 Hérupel
- SIMON Augustin, 30 la Croix Bude
- GARNIER KUKIC Vadym, 6 rue Paul Vatine
- ALLAIN Timéo, 25 bis rue du Haut Chemin
- LE NAOUR Lyam, 25 rue du Centre
- LETESSIER Emmett, 2 rue Charles Le Goffic
- BALCOU Charlotte, 29 la Ville es Rieux
- GUERNION Inel, 20 rue Henri Matisse

Mariages

- Jonathan HÉDÉ, rippeur, et Samia MAJRI, charcutière, 13 bis rue du Tertre du Bourg
- Jean-Philippe PELLAN, maître électricien, et BOMMANIN Sea, sans profession, 41 rue Henri Matisse
- Jérôme BERTHELOT, technicien, et Lisa LE CHARPENTIER, auxiliaire de puériculture, 8 rue Henri Matisse
- Florian GUEGAN, maçon, et Allison FREBOURG, employée commerciale, 8 rue du Clos Maret
- Stéphane LUCAS, magasinier vendeur, et Sarah LEVEQUE, employée de cafétéria, 28, Craffault
- Gilles CHENAL, mécanicien, et Pauline LE FLEM, coiffeuse, 10 rue de la Côtière
- Vincent SIMON, employé logistique, et Oriane TOURNEUR, masseur kinésithérapeute, 23 allée des Bernaches

Décès

- COLLIN Marie née LORANT, 85 ans, 9 Allée du Fou de Bassan
- COUZIC Dominique, 56 ans, 1 rue de la Résistance
- MAITREJEAN Jean-Marc, 50 ans, 10 rue Van Gogh
- BOUGARAN Isabelle, 54 ans, 20 bis rue du Bois
- BIDAN Roger, 89 ans, 8 la Ville Orphin
- GUÉRIN Arsène, 84 ans, 23 rue Charles de Gaulle
- PONGÉRARD Michel, 71 ans, 31 rue du Clos Maret
- ALLO Jeannine, 69 ans, 25 rue de Bretagne
- POMMÉ Fernand, 76 ans, 5 rue de la Vallée
- MESSENGER Monique née ETIENNE, 85 ans, 15 rue Saint-Nicolas
- MOROUS Florent, 51 ans, 25 rue de la Fontaine Cadio
- VEILLON Joseph, 95 ans, 10 rue Bel Orient
- JOUANNIC née LE COCQ Louise, 84 ans, 10 rue Joseph Hervé
- LE BELLEGO née QUINTIN Marie Thérèse, 79 ans, 24 les Buis de Craffault

Cérémonie des médaillés du travail

Le mardi 3 novembre 2020
à 19h00
à la salle Horizon
Sur invitation



AYONS LES BONS REFLEXES

CORONAVIRUS

Je jette mon masque à la poubelle...

pas sur la voie publique

sous peine de verbalisation

PETITES ANNONCES

- À vendre petite botte foin + ronde de foin – année 2020
Tél. : 06 73 44 51 09
- Je garde vos enfants à domicile. Je suis titulaire du PSC1 ainsi que de la 2^{ème} étape du BAFA. J'ai une expérience de 2 ans en baby-sitting. Je suis en 1^{ère} année de STAPS.
Appelez-moi pour plus de renseignements. Carmen GAUBICHER.
Tél. : 07 67 24 48 79
- Loue maison F3, 2 chambres, salle de bain, coin cuisine + salle, garage, jardin. Egale distance des bourgs d'Yffiniac et de Plédran. Disponible à partir du 1^{er} novembre 2020.
Tél. : 06 68 98 83 44
- A vendre bois de chauffage pour poêle de 30-35 cm. 40€ le stère.
Tél. : 02 96 42 41 46.

Brèves des Services Techniques

■ Les espaces verts et la voirie

Les équipes ont été réquisitionnées pour l'installation de la Flèche Plédranaise. Ainsi que la préparation de la Toussaint. De la même façon, les équipes ont aidé à la préparation du challenge du Cani-cross en configuration Championnat du Monde.

■ Le bâtiment

Le portail du cimetière a été repeint pour la Toussaint. Pendant l'été, les tableaux de certaines classes ont été changés pour accueillir les vidéoprojecteurs, ainsi que de nouveaux meubles pour recevoir les nouvelles classes. Une douche a été installée aux Coteaux côté maternelle. La salle des Coteaux a été repeinte.

■ Les travaux des entreprises

L'UPC avance correctement, les équipements de cuisine commencent à prendre place.



Si tout se passe bien, ce bâtiment devrait être livré en novembre. La démolition de l'ancien restaurant scolaire devrait suivre en novembre.

La rue du Challenge a été ouverte pour la rentrée.



Le pont de Guervilly a été réparé pendant l'été, il ne manque plus que les rambarde de chaque côté.



Les enrobés derrière la maison des associations a été fait à la fin de l'été.



Les chicanes dans la rue du Bois et la Ville Folle ont été pérennisées. Des silos ont été installés au Centre Technique Municipal ainsi qu'un nouveau portail.



Le Pôle enfance famille va continuer à être rénové. Les dossiers administratifs sont en cours : réalisation des cahiers des charges pour sélectionner les entreprises, préparation de l'autorisation de travaux.

Pendant l'été, ont été recensés les besoins pour la création de nouveaux vestiaires sportifs sur le complexe d'Horizon, en concertation avec les associations. Ainsi, un architecte sera sélectionné courant octobre.

Votre agenda

Octobre

- **Le 28** : Festival L'oeil Vagabond - *Horizon*

NOVEMBRE

- **Le 06** : Gospel - *Horizon*
- **Le 11** : Commémoration du 11 novembre - *Mairie*
- **Le 13** : Remise des Trophées - *Horizon*
- **Le 15** : Brocante - Amicale Laïque - *Hippodrome Yffiniac*
- **Le 17** : Contest - *séance scolaire* - *Horizon*
- **Le 24** : Masques et tuba - *scolaires* - *Horizon*



Ces événements auront lieu sous réserve des règles sanitaires en vigueur.

Obsèques et sépultures : ce qu'il faut savoir

Déclaration de décès, obsèques, inhumation, crémation...

Quelles sont les formalités à accomplir en cas de décès d'un proche ?

Lors du décès d'un proche, les premières démarches doivent être effectuées rapidement : dans les 24 heures pour le constat et la déclaration du décès, dans les 6 jours pour les obsèques. Si le défunt a indiqué ses volontés sur l'organisation des funérailles, celles-ci doivent être respectées, s'il n'a laissé aucune indication, la décision revient à ses proches. En cas de désaccord sur l'organisation des funérailles, seul le juge peut trancher.

La déclaration de décès

La déclaration de décès est une démarche obligatoire qui doit être faite à la mairie du lieu du décès, dans les 24 heures qui suivent sa constatation par un médecin. En général, elle est établie par l'entreprise de Pompes Funèbres.

Organisation des Obsèques

La famille peut recourir à l'entreprise de Pompes Funèbres de son choix qui sera chargée des funérailles. La liste des opérateurs habilités par le Préfet est consultable sur le site de la ville ou au service Etat Civil. Avant de signer tout contrat, il est conseillé de demander un devis fixant les prestations prises en charge et les honoraires.

Choix du mode de sépulture

Le choix se porte sur la crémation ? Les cendres seront déposées dans une urne

funéraire qui peut être inhumée dans une concession, à l'espace « cercueil », ou à l'espace « caverne » ou déposée au columbarium ; les cendres peuvent être dispersées au jardin du souvenir, ou en pleine nature (après accord du propriétaire du terrain) ou en mer.

Les frais d'obsèques

Vous pouvez demander à prélever les frais relatifs aux obsèques sur le compte bancaire du défunt, dans la limite de 5 000€, si le solde du compte le permet. Si le solde de ces comptes n'est pas suffisant, les héritiers devront participer. Il faudra vérifier l'existence d'éventuels contrats d'assurance souscrits par le défunt de son vivant.

Les démarches après décès

Il est indispensable, par l'envoi d'un extrait de l'acte de décès d'informer toutes les caisses auxquelles le défunt était affilié : employeur ou caisse de retraite, sécurité sociale, mutuelle, banque, assurance etc... L'entreprise de Pompes Funèbres peut vous remettre un guide des démarches à effectuer après le décès.

Prouver que vous êtes son héritier

Pour effectuer certaines formalités (utiliser le compte bancaire du défunt pour régler ses factures, ...), vous devez prouver que vous êtes son héritier :

- si la succession est inférieure ou égale à 5 000€, vous devez avoir une attestation signée de l'ensemble des héritiers, (téléchargeable sur le site du service public)
- si elle est supérieure à 5 000€, vous devez demander au notaire d'établir un acte de notoriété.

Succession

La succession doit être réglée par les héritiers ; dans certains cas, il faut recourir à un notaire.

Une fois la succession réglée, les héritiers doivent parfois déclarer la succession aux impôts

Demandez des aides

Demandez les aides auxquelles vous pouvez peut-être prétendre : versement capital décès, pension de réversion, allocation de soutien familial (ASF) revenu de solidarité active (RSA) allocation de solidarité aux personnes âgées, allocation logement etc...

Afin d'en savoir plus sur ces démarches, retrouvez les fiches pratiques proposées sur le site de l'administration française www.service-public.fr. Votre demande de renseignements peut être personnalisée selon votre situation, en fonction de votre situation personnelle, les démarches à réaliser peuvent varier.

Renouvellement des concessions

Les concessions établies en 1990 sont à renouveler avant la fin de cette année :

- Tarif des concessions établies ou renouvelées en 2020 :
30 ans : 172.30 € € 15 ans : 86.30 € €
- Tarif des concessions à l'espace « Columbarium » (cases 2 urnes) établies ou renouvelées en 2019 :
5 ans : 112 € 10 ans : 223 € 20 ans : 335 € 30 ans : 535 €

Comment retrouver la concession de votre famille à partir de votre smartphone ?

Sur google : Gescimenet Plédran ou sur le site de la ville (infos pratiques et formalités)

Ce site permet de vous apporter une réponse immédiate depuis votre domicile, ou depuis votre smartphone pour situer la concession de votre famille et d'imprimer le plan du cimetière.

Vous y retrouvez également, le règlement du cimetière, les tarifs de l'année en cours, la liste des opérateurs funéraires et l'affichage concernant l'actualité du cimetière.

Un plan d'affichage, avec la liste des concessions, est installé à l'entrée du cimetière et bien entendu, le service Etat Civil/Cimetière est à votre écoute pour toute demande d'information.



Horaires d'ouverture du cimetière

**Horaires d'hiver à partir du 2 novembre :
Du 2 novembre au 31 mars : de 8H30 à 18H**

Enquête INSEE : Histoire de vie et patrimoine des ménages

- Quels produits d'épargne les Français privilégient-ils ?
- A l'aide de quels produits financiers les Français préparent-ils leur retraite ?
- Comment se répartit le patrimoine des ménages en France ?
- Quel est l'impact de la hausse des prix de l'immobilier sur le patrimoine des ménages ?
- Les Français sont-ils surendettés ?
- Les donations favorisent-elles l'accès à la propriété ou la création d'entreprises ?

Pour répondre à ces questions, l'INSEE réalise, du 28 septembre au 3 décembre 2020, l'enquête "Histoire de vie et Patrimoine" auprès d'un échantillon de 15 820 logements dans toute la France. Cette enquête constitue la seule référence permettant de décrire intégralement et de façon détaillée le patrimoine des ménages en France.



Une enquête réalisée auprès des ménages

Si votre logement a été retenu, un enquêteur de l'institut, muni d'une carte officielle l'accréditant, se présentera chez vous pour vous interroger. L'entretien durera entre 1h et 1h30 environ. Les réponses seront strictement anonymes et confidentielles. Elles servent uniquement à établir des statistiques, la loi interdisant tout usage à des fins de contrôle fiscal.

Actifs finances, biens immobiliers et professionnels, parcours de vie... une enquête à large spectre

L'enquête a trois objectifs principaux :

- observer et décrire le patrimoine des ménages
- fournir des éléments explicatifs sur la formation et la transmission du patrimoine, en montrant comment il a été constitué (héritage, donations, parcours de vie...)
- mesurer les inégalités de patrimoine entre les ménages

Une enquête nationale qui s'inscrit dans un cadre européen

L'enquête s'inscrit dans un cadre européen. En partenariat avec la Banque de France, l'INSEE produit les données qui servent à renseigner la partie française du "Household Finance and Consumption Survey" (HFCS) dispositif d'harmonisation des enquêtes européennes sur le patrimoine.



■ AGENDA DU PLÉDRANAIS

Plédranais Numéro de

Novembre 2020
Décembre 2020
Janvier 2021

Date limite de remise des articles

21/10
18/11
16/12

Période de distribution

Du 18/11 au 20/11
Du 15/12 au 18/12
Du 20 au 22/01/2021

RAPPEL : pour les articles à paraître dans le plédranais

- **Taille photos** : 300 ko minimum
- Pas de photos d'internet, ni de Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)
- **Tous les articles doivent être envoyés sous forme de documents Word ou libre office** (en .doc ou .odt) pas de PDF (pas exploitable, pas modifiable), ou en format image (.JPEG, .PNG)
- Les photos doivent être envoyées par mail, en pièce jointe, afin d'avoir une qualité optimale
- **Contact à la mairie pour le Plédranais** : Mme Lydie LE GLATIN, 02 96 64 34 29, mairie@pledran.bzh



SAISON CULTURELLE

2020
2021

Mercredi 28 octobre 2020 Festival L'œil Vagabond et les bestioles

Rendez-vous à 14h à Horizon pour la projection d'un film sur le thème des petites bêtes ! Et ensuite, rendez-vous à 15h30 à la Médiathèque pour un atelier autour du cinéma d'animation (attention : nombre de place limité, inscriptions obligatoire au 02 96 64 35 35)

En partenariat avec l'Uffej – Union Française du film pour l'Enfance et la Jeunesse en Bretagne – Réserve à l'Uffej au 02 96 61 11 76

Tarifs : tout public : 4€ / groupes : 3,50€ (billetterie Uffej)

Réalisation graphique de l'affiche : Hélène Ehrhardt



Ces deux événements auront lieu sous réserve des règles sanitaires en vigueur.



Vendredi 6 novembre 2020 à 20h30

Eglise de Plédran Spirit Gospel

Spirit Gospel dégage sur scène une joie, une complicité et un enthousiasme rare qu'il sait parfaitement transmettre au public. Ces artistes aux voix chaudes, puissantes, rythmées, sont reconnus dans le milieu du gospel, mais aussi dans des styles musicaux variés tels que le jazz, la soul, le Rn'B. Un grand moment de partage musical !

Tarif D : 14,50€ / 13,50€ / 10,50€ / 6€

Distribution : 3 chanteurs et un pianiste

Direction artistique : Gisela Razanajatovo

Production : Sons du Monde / crédit photo : Véronique Doric



Expo photo sur les Vikings au Camp de Péran

Visible Rue du Centre, sur le mur de la mairie, sur le mur autour de l'église dans le bois, au Camp de Péran

DU 19 SEPTEMBRE AU 11 DÉCEMBRE

Elle avait été exposée en 2019 au Port du Légué, financée par Saint-Brieuc Armor Agglomération.

plus d'infos : 02 96 64 35 35

CRÉDITS PHOTOS : LOUISE BASTET



CÉRÉMONIE du 11 NOVEMBRE

Au moment où est édité ce Plédranais, nous n'avons aucune directive de l'Etat quant au déroulé de cette cérémonie.

Nous vous tiendrons informés par voie de presse si la cérémonie a lieu.

Vous recherchez un emploi ?
Vous êtes en réflexion sur votre parcours professionnel ?

**PERMANENCES EMPLOI
CONTACTEZ-NOUS
au 02 96 77 33 00**

Permanences gratuites, ouvertes à tous, toute l'année
Point Accueil Emploi
Espaces Initiatives Emploi
47 rue du Dr Rahuel à SAINT BRIEUC
initiatives-emploi@sbaa.fr

EMPLOI					
VOS PERMANENCES PRÈS DE CHEZ VOUS					
	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	
BINIC-ÉTABLES-SUR-MER	Lundis 7 21	Lundis 5 19	Lundis 2 16	Lundi 7	14h à 17h Pôle de proximité 22 rue Pasteur Étables-sur-Mer
PLÈUC-L'HERMITAGE	Jeudis 3 17	Jeudis 1 15	Jeudis 5 19	Lundis 3 17	14h à 17h Pôle de proximité 11 A rue de l'Église Plœuc-L'Hermitage
PLOUFRAGAN	Jeudis 10 24	Jeudis 8 22	Jeudis 12 26	Jeudi 10	9h à 10h > Le Tremplin Rue Françoise Lorence Ploufragan
QUINTIN	Jeudis 10 24	Jeudis 8 22	Jeudis 12 26	Jeudis 10	14h à 17h Centre Médico-Social 22 rue Maréchal Leclerc Quintin
SAINT-BRIEUC	Jeudis 3 17	Jeudis 1 15	Jeudis 5 19	Lundis 3 17	9h à 12h > Point d'accès au droit, Maison de services au public, France services Rue de Genève Saint-Brieuc
SAINT-BRIEUC	Lundi 28	Lundi 26	Lundi 23	-	9h à 12h La Ruche 3 rue Jules Guesde Saint-Brieuc

620 500 €
En dépenses de voirie



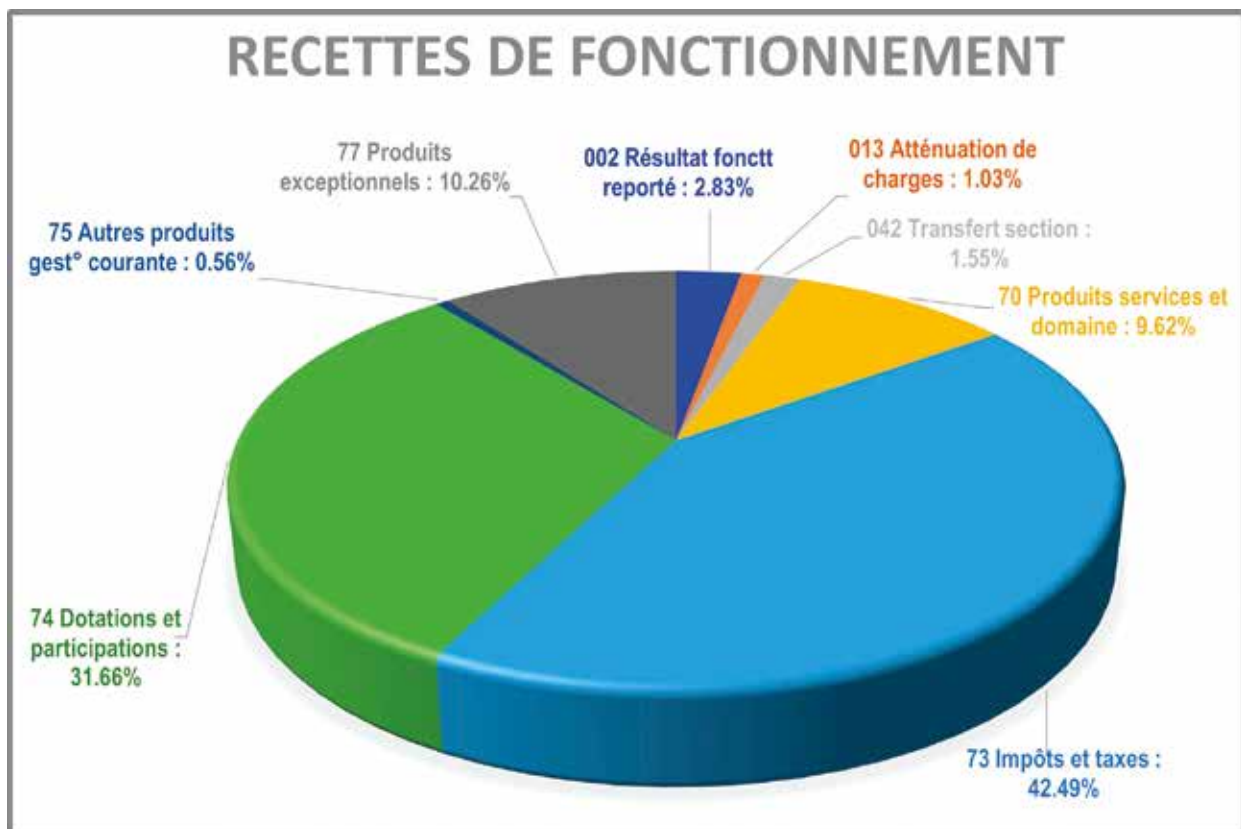
79 073 €
Aménagement d'aires de jeux



113 000 €
estimation dépenses de fonctionnement pour la crise sanitaire du COVID-19

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
5 432 939,22 €	7 072 265,33 €	3 640 322,90 €	5 241 811,97 € €



6,5 millions d'€
pour le budget de fonctionnement

6,2 millions d'€
pour le budget d'investissement

Maintien des aides accordé aux associations
135 000 €
subventions aux associations et à l'évènement

MUNICIPAL 2020



60 000 €
Entretien des
chemins ruraux



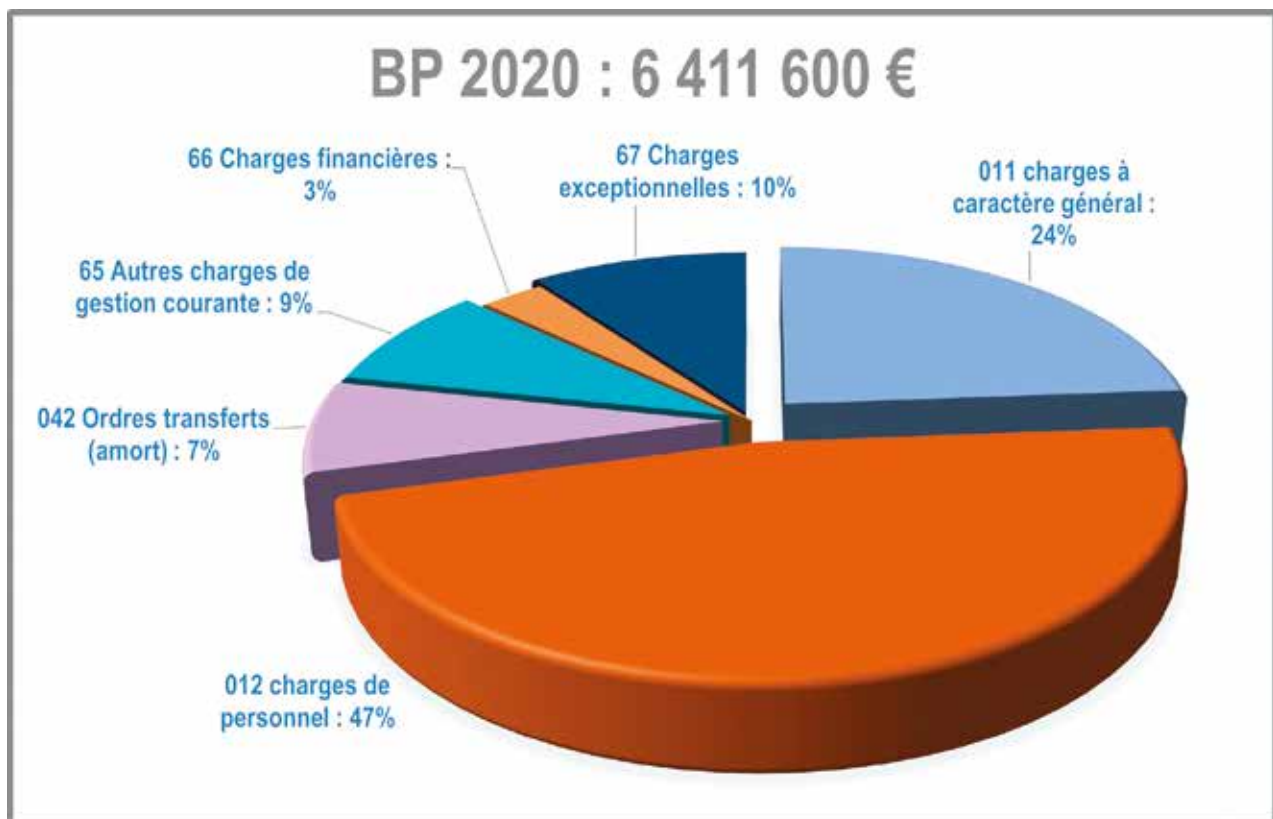
3 574 700 €
Pour les travaux du restau-
rant scolaire et de l'Unité
de Production Culinaire



• La Ville de Plédran a perçu une subvention exceptionnelle de 712 935 € sur l'exercice 2019 compte tenu de la rénovation énergétique des bâtiments communaux. (L'équivalent de 220 000 € restant à percevoir sur l'exercice 2020)

• Le coût total de la Maison des associations s'élève à 812 728 € HT pour un montant de subventions s'élevant à 396 000 €.

BUDGET 2020



es

entiel

0 %

augmentation des taux
d'imposition municipaux

1 016 €/habitant

c'est l'encours de la dette municipale
au 31/12/2019

(un emprunt de 2 500 000€ a été contracté en 2019
à un taux fixe de 0,90 %)

Appel à Projets Jeunes Mieux vivre en milieu rural

La MSA propose un concours afin d'encourager la réalisation de projets par des jeunes résidant en milieu rural, afin qu'ils contribuent à l'animation de leur commune. Les actions devront se dérouler sur le département et concerner une thématique dans les domaines de la culture, la citoyenneté, l'économie sociale ou la solidarité.

Acteur engagé sur les territoires ruraux, la MSA accorde une attention particulière aux 13-22 ans.

Avec son dispositif d'appel à projets, elle les accompagne et les aide à mettre en place leurs propres actions.

Ainsi, la MSA favorise la prise de responsabilité des jeunes et leur participation à l'évolution des territoires ruraux.

COMMENT PARTICIPER ?

Retenez le règlement et le dossier de candidature auprès de votre MSA. Vous pouvez également les télécharger sur le site de votre caisse.

Le correspondant jeunesse de votre MSA vous accompagnera à partir de votre inscription et tout au long de la réalisation de votre action. Il vous communiquera la date limite de dépôt de votre dossier.

Pour plus de renseignement, contactez :

Annie Bertrand : 06 73 96 17 57
Sandrine Mard : 00 85 07 58 85
Jean-Paul Jaffres : 06 72 87 13 58

NOUS, ON FAIT SWINGUER NOS VILLAGES !

L'APPEL A PROJETS JEUNES DE LA MSA

le cahier des charges ainsi que le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site de la MSA d'Armorique : **Votre MSA/ Evènements/la MSA et les jeunes.**

Les dossiers de candidature sont à adresser à la MSA d'Armorique pour le 18 décembre 2020.

vivre sa ville

Quête du souvenir français 2020

Dès sa création, en 1887, Le Souvenir Français a fait de la période de la Toussaint un moment fort de la mobilisation des Français autour de l'entretien des tombes des Morts pour la France et ainsi rendre hommage aux combattants morts pour la liberté et la démocratie. Durant toute la Grande Guerre, l'ensemble des comités de l'association « Le Souvenir Français » quêtait aux portes des cimetières.

120 ans plus tard, ces journées sont toujours présentes dans notre calendrier national. Elles servent partout de support à la collecte organisée par les comités du Souvenir Français dans tous les cimetières de France. En 1919, le législateur a donné une base légale à cette mobilisation en transformant le 1^{er} et le 2 novembre en journées commémoratives

nationales. C'est cette base qui justifie la présence des quêteurs de l'association « Le Souvenir Français » dans chaque commune de France pendant quatre jours du Vendredi 30 octobre au lundi 2 novembre 2020.

La totalité des sommes rassemblées constitue une part essentielle des fonds consacrés par Le Souvenir Français à l'entretien des tombes des Morts pour

la France et à la sauvegarde des tombes familiales entrées en déshérence dans lesquelles sont inhumés des Morts pour la France.

Le Comité du Souvenir Français de Saint-Brieuc et son agglomération sera présent au cimetière de PLEDRAN, comme en 2019, afin de faire participer les Plédrenais à l'action d'entretien et de sauvegarde des tombes des Soldats Morts pour La France. Il sera possible également de rejoindre l'association en devenant adhérent à partir de 10 euros pour l'année 2021.

En se mobilisant pour remettre dans la lumière de la Mémoire ces combattants, le Souvenir Français illustre pleinement sa devise : « À NOUS LE SOUVENIR ... À EUX L'IMMORTALITÉ ».



Le don du sang sur rendez-vous

L'Etablissement Français du Sang organisait une collecte sur le site Horizon le jeudi 3 septembre. 56 personnes ont pris rendez-vous sur les 74 proposés.

C'est une collecte moyenne vu les circonstances actuelles. Néanmoins, Jean-Marc Geyer et Bernard Lemoine, les 2 bénévoles de l'association de l'ANSE, présents remercient vivement les donateurs et invitent dès à présent les Plédranais à venir nombreux à la prochaine collecte qui aura lieu le samedi 26 décembre 2020 sur le site Horizon de 09h à 13h toujours sur RDV sur le site internet www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Le Comité Départemental Handisport au Bois de Plédran

Le Comité Départemental Handisport des Côtes d'Armor a organisé une journée sportive dans le cadre du programme d'action « Clubs et comités solidaires » de la Fédération Française Handisport, afin de proposer une journée conviviale et sportive durant l'été, pour se retrouver entre licenciés des clubs handisport (personnes en situation de handicap physique ou sensoriel) venant de tout le département et aussi des personnes non licenciées qui ne pratiquent pas en club. Nous avons mis en place l'activité tir laser le matin et l'après-midi un parcours d'orientation de précision (les personnes restent sur le chemin accessible).

Le bois de Plédran convenait pour cette dernière, car il est aménagé pour que les personnes à mobilité réduite se baladent sans difficultés sur les chemins balisés. 5 jeunes se sont inscrits entre 8 et 14 ans. Ils sont venus accompagnés de leur famille, leur frère & sœur, ou de leur auxiliaire.

Ils ont tous passé une superbe journée, les conditions météo étaient magnifiques ce mardi 21 juillet. Ils ont pu découvrir 2 nouvelles activités qu'ils ne connaissaient pas tous et également rencontrer d'autres jeunes venant de clubs et villes différents.

Merci à la mairie de Plédran de nous avoir permis d'organiser cette journée dans le bois de Plédran.

Les clubs et sections handisport (9 et 11) se préparent pour accueillir dès la rentrée de septembre les jeunes et adultes en situation de handicap physique, visuel ou auditif.



Contactez le comité pour de plus amples informations

**COMITE DEPARTEMENTAL
HANDISPORT DES COTES D'ARMOR
CDH22**

Tél. : 06 81 78 42 17
ou 02 96 76 25 51

Maison Départementale des Sports
18 rue Pierre de Coubertin
22440 PLOUFRAGAN
agent.developpement@handisport-cotesdarmor.org
www.handisport-cotesdarmor.org

Programmation de mosaïk

Jeudi 22 octobre

Atelier « Creusage de Citrouilles »

à Mosaïk de 14h00

Gratuit.

12 places disponibles.



Mercredi 28 octobre

Sortie Bowling au Cyclope à Saint-Brieuc

4€/PERS pour 2 parties.

20 places disponibles



Samedi 31 octobre

Halloween Party

16h30 : Venez en famille participer au jeu d'énigmes qui se déroule dans Plédran au départ de Mosaïk et repartez avec des bonbons ou un sort !!!!

Venez immortaliser votre soirée Halloween avec Mosaïk grâce au Photomaton pendant la soirée.

18h45 : Dégustation de soupe et Spectacle cracheur de feu avec un nouveau show !!!



Pôle Enfance et Famille
6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN
02 96 42 24 70

mosaik22@orange.fr
www.mosaikpledran.fr

Horaires d'ouverture :

➡ Lundi au jeudi :

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

➡ Vendredi : de 8h30 à 12h30.



Informations

L'inscription aux activités est obligatoire.

Possible par téléphone ou par mail. Le paiement doit être complet au moment de l'activité. Prévenir une semaine avant l'activité en cas de désistement.



Ces événements auront lieu sous réserve des règles sanitaires en vigueur.

PERMANENCE NUMERIQUE

Un médiateur numérique est présent une demi-journée par semaine pour vous accompagner sur les outils informatiques tels que l'utilisation de base de votre ordinateur portable, de votre tablette, de votre mobile... Les rendez-vous ont lieu le mardi de 9h à 12h sur des créneaux de 30 à 45 minutes selon la nature du besoin et de la demande.

JARDINS FAMILIAUX

Des parcelles de jardins situées aux Côteaux seront disponibles en location à partir de janvier pour une année. Le loyer est inférieur à 30€ pour l'année.

ENVIE DE PARTIR EN VACANCES ?!

Mosaïk vous accompagne dans votre projet de vacances :

- Accompagnement à l'épargne (50% de bonification en chèque vacances) ;
- Aide à la saisie informatique du formulaire hébergement VACAF ;
- Recherche d'Hébergement à prix réduit.



Un chèque de 1 000 € adressé à l'école de Vakon au Bénin

Début juillet, Plédran association solidarité (PAS), a envoyé un chèque de 1 000€, à l'école de Vakon au Bénin par l'intermédiaire de l'association Saint-Vincent-de-Paul, représentée par Monique Lalucque, plédranaise. Un montant provenant d'une partie des bénéfices de la porte ouverte à l'élevage Jaffrelot, le Validais à Plédran. « Ces 1 000€ seront acheminés à l'école Notre-Dame des Enfants Déshérités de Vakon au Bénin, explique Gérard Rault, le président. Sur place cet argent va permettre l'achat de matériaux afin de poursuivre l'agrandissement de cette école. »

Depuis près de 15 ans maintenant, l'association plédranaise aide à agrandir cette école. Aujourd'hui, grâce aux actions plédranaïses, ce sont plus de 450 enfants qui sont scolarisés dans ce village de Vakon.



Moussa reçoit une aide de l'association



Toutes les personnes souhaitant venir en aide à Moussa, peuvent contacter Régis Lancien, tél. 07 86 40 62 31.

Le lundi 31 août, sur le parking Horizon, le conseil d'administration de Plédran Association Solidarité (PAS) a rencontré un jeune Ivoirien Moussa, âgé de 18 ans. L'association a décidé de venir en aide à ce jeune, arrivé en France en novembre dernier. Depuis son arrivée, il est hébergé à Saint-Carreuc, chez la famille Lancien, adhérente à PAS.

Tee-shirts, sac de sport, chaussures de football et un sac d'école, pour un montant total de 150€, ont été remis au jeune Moussa. « Cela fait partie des actions ponctuelles réalisées par notre association, pour venir en aide à des personnes dans le besoin », explique le président de PAS, Gérard Rault. Et de Régis Lancien de préciser : « Moussa est très volontaire. Il s'intègre très bien, et va être scolarisé au Lycée Henri Avril à Lamballe. Il veut devenir mécanicien poids-lourds. J'ai connu Moussa grâce à l'association d'Aide aux Jeunes Migrants, basée à Langueux. »

De nouveaux statuts

L'assemblée générale de Plédran Association Solidarité (PAS), forte de 82 adhérents, s'est tenue le mercredi 23 septembre, en présence de l'adjoint aux associations et aux sports, Olivier Colliou.

Le président, Gérard Rault, a ouvert la séance par une minute de silence en la mémoire de Marcel Morlet, adhérent, décédé au cours de l'année. Ensuite, il a remercié les partenaires, la municipalité et les bénévoles de l'association pour la réussite des différentes manifestations de l'année écoulée. Le Téléthon 2019 a permis de reverser 10 400€ à l'AFM. Jean-Paul Blévin, secrétaire, a fait état du rapport d'activités 2019-2020, qui a été approuvé à l'unanimité.

Yves Hellier, trésorier, a dressé un bilan financier positif, également approuvé à l'unanimité. Concernant le tiers sortant, Jean-Luc Cassaigne, Maryse Raoult, Daniel Etesse et Monique Blévin ont été élus.

Magali Hervé, référente pour le Bénin, a retracé les actions engagées avec la ville de Vakon et le développement des parcs envers les enfants béninois.

De nouveaux statuts ont été votés à l'unanimité. « Les statuts dataient de plus de 20 ans. Nos actions s'étant étoffées, nous devons modifier ces statuts », souligne le président.

Les projets à venir cette saison ont été dévoilés.

Le Téléthon est prévu pour les 27, 28 et 29 novembre. « Comme l'an dernier, le Téléthon, sur la commune de Plédran, sera avancé d'une semaine, par rapport à la date nationale », a annoncé Gérard Rault. Parmi les autres animations à venir, le repas annuel le 21 février 2021 ; la soirée crêpes au profit de l'école de Vakon au Bénin le 9 avril 2021 et l'assemblée générale le 30 septembre 2021.

CSP Football

Kristen Boulouard, nouvel éducateur

A tout juste 21 ans, Kristen Boulouard vient d'être recruté par le Stade Briochin pour la nouvelle saison de football. A la recherche d'un projet sportif dans la région briochine, Kristen Boulouard, va exercer son talent d'éducateur à l'école de football du Club sportif plédranais football. « *J'ai été joueur au Centre de Formation du Stade Brestois 29 durant 6 années. En parallèle de mes années de formation, j'ai suivi une formation en alternance, un BPJEPS, j'ai travaillé dans un centre pour enfant (9 à 15 ans) à la suite de l'obtention de mon diplôme* », retrace Kristen.

Il était joueur dans l'équipe réserve du Stade Brestois et encadrant de la section U12 de ce même club. Il sera éducateur à 35 h par semaine, ceci grâce à un montage financier entre le CSP, la FF de football et la ligue de Bretagne, avec également un financement de l'organisme du contrat d'apprentissage. Il sera salarié au Club Plédranais. Le but pour Kristen est de décrocher



Jean-Luc Moriceau, le président du CSP, Kristen Boulouard et Paul-Gilles Possémé, le président de l'école de football du CSP.

le brevet de moniteur de football sur 1 an, pour ensuite obtenir le 2^{ème} degré. « *Je souhaite également proposer et monter des projets avec le CSP* », annonce le jeune éducateur. « *Kristen a pu venir au CSP, grâce à un échange avec les dirigeants du Stade Briochin* », observe le président du CSP, Jean-Luc Moriceau.

Les éducateurs sont prêts pour une nouvelle saison

Les éducateurs du CSP Foot se sont réunis fin août au stade autour de Paul-Gilles Possémé, le président des jeunes : « *On a réuni les éducateurs au niveau des jeunes, de U6 à U17. Le but étant de faire le point avant le début de saison, par catégorie. On a passé aussi un temps important à l'organisation par rapport au Covid 19 et la protection sanitaire. Il y a des contraintes fortes, qui demande une organisation, au niveau du club, très différentes des années précédentes. Il fallait faire le point avec les organisateurs pour bien s'organiser et qu'ils prennent le minimum de risque par rapport au Covid. Et aussi pour rassurer les parents par rapport à l'organisation que l'on va mettre en place pour mettre les protections maximums au niveau du club.* »

L'autre point a été la présentation de notre nouvel éducateur : Kristen Boulouard. Il n'avait pas encore rencontré tous les éducateurs. Kristen est en charge d'encadrer et d'aider tous

les éducateurs du club. Cela comprend l'animation et toute une partie administrative : les engagements de licence, la relation au district et à la ligue. C'est dans le cadre de sa formation. Il va s'occuper des entraînements plus spécifiques des U8-U9 tous les samedis matins, et aussi avoir le contact avec les U10-U11, U12-U13, U15 et U17 où il passera un peu plus de temps pour du foot à 11. Il a un rôle d'encadrement. Il ne va pas faire tous les entraînements, mais il a à être garant de la continuité dans les entraînements et du profil de jeu que l'on va mettre en place. Il va aider les éducateurs à construire les séances. Et donc d'avoir quelque chose de construit et cohérent au niveau de l'évolution. En semaine il sera en entraînement, de temps en temps avec des U12-U13, ou des U10-U11, en alternance. Il aura aussi des entraînements avec les U17. C'est le club qui emploie Kristen en contrat d'apprentissage pour passe son BMF. C'est un apprenti au niveau du club. Il vient de Brest et maintenant il joue au stade Briochin, en équipe B. C'est un arrière gauche ou milieu défensif.

L'équipe dirigeante se féminise

Début septembre, le président du CSP Football, Jean-Luc Moriceau a présenté quatre nouvelles féminines au sein de son équipe dirigeante. Sarah Taillard, 23 ans, prend en charge le poste de secrétariat, en remplacement de Karine Soyer, démissionnaire, pour cause de prise d'autres responsabilités sur la commune. Sarah Taillard sera secondée par deux secrétaires adjointes, Marion Quintin et Anaïs Toquet. Manel Zenati sera désormais la nouvelle vice-présidente. Elle avait jusque-là, des activités au sein du comité directeur. Elle est également co-responsable de la section féminine du CSP et va gérer les licences des féminines.

« *C'est de la jeunesse qui arrive au sein de notre bureau, avec un apport de nouvelles idées et des propositions à venir. C'est une bonne chose de voir arriver ces jeunes* », se félicite le président.



Debout de gauche à droite : Jean-Luc Moriceau, Karine Soyer, Sarah Taillard et Manel Zenati ; accroupies : Anaïs Toquet et Marion Quintin.

Venez chiner à l'hippodrome de la Baie, le 15 novembre

L'Amicale Laïque de Plédran organise sa brocante le dimanche 15 novembre 2020 de 9h à 17h30 sur le site de l'hippodrome de la Baie à Yffiniac.

Venez vendre vos objets, vêtements, jouets... que vous avez triés durant le confinement. Les bénéfices de cette manifestation seront reversés aux écoles maternelle et primaire LETONTURIER et à l'école des COTEAUX pour financer des projets pédagogiques, du matériel, des sorties scolaires...

N'hésitez pas à vous inscrire sur le site Resapuces, code de la manifestation 2332. Paiement possible en ligne. Pour tous renseignements, contactez le 07.66.09.75.79 ou brocante.hippodrome@gmail.com

Tarif d'entrée : 1€, gratuit pour les moins de 12 ans.

Exceptionnellement cette année, il n'y aura ni restauration, ni buvette (sauf sur commande pour les exposants). **L'association mettra tout en œuvre pour respecter les gestes barrières, mais n'oubliez pas votre masque !**



Cet événement aura lieu sous réserve des règles sanitaires en vigueur.



DOJO D'ARMOR

Séances de judo - Saison 2020/2021

Mardi : Plédran (dojo - salle omnisports) :

- 16h50 = 2015-2016
- 17h50 = 2014, 2013-2012, 2011
- 18h50 = 2010-2009-2008, 2007



Renseignements et inscriptions :

MJC du pays de Quintin

02 96 74 92 55 ou 06 72 36 93 93 (Daniel)

La rentrée de Plédr'En Danse

Après une fin de saison 2019/2020 perturbée, Plédr'En Danse a repris ses activités au studio de danse de la salle Horizon de Plédran dans le respect des recommandations sanitaires.

L'association propose des cours de **danse Modern'Jazz** à partir de 4 ans et jusqu'à l'âge adulte. Les danseuses adultes peuvent se produire au gala ou découvrir la danse sans participer au spectacle de fin d'année.

L'association Plédr'En Danse propose cette année, de nouveaux créneaux de **gymnastique Pilates** dans la journée et en soirée. Les séances sont animées par Mélissa Cercler, professeur diplômée d'État, et s'adressent aux adultes tous niveaux. Les exercices sont basés sur la respiration, le renforcement musculaire en profondeur et en souplesse pour un corps plus ferme, harmonieux et relaxé.

Ces cours sont accessibles à tous, l'effectif est maîtrisé dans le respect du protocole sanitaire.

Nous proposons deux cours d'essais gratuits. Pour s'inscrire, il suffit de laisser vos coordonnées par mail à l'adresse suivante : pledrendanse@gmail.com

Des places sont encore disponibles dans les différents cours !

N'hésitez pas à prendre contact avec l'association via son mail : pledrendanse@gmail.com



La rentrée scolaire 2020 en période de crise sanitaire

Jeudi 3 septembre 2020, comme chaque année, les élus sont allés à la rencontre de l'ensemble des enfants scolarisés dans les écoles de Plédran.

M. Stéphane Briend, Maire, était accompagné de Mme Karine Quintin, Adjointe Vie Scolaire, M. Eric Buron, 1^{er} Adjoint, M. Jean-Marc Déjoué, Mme Cécile Reux, membres élus de la Commission Vie Scolaire, ainsi que M. Christophe Thèze, Directeur Général des services et Mme Joëlle Guenot, responsable du service Enfance Jeunesse. Cette visite s'est déroulée en respectant toutes les consignes sanitaires (peu de personnes, port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique).

Toutes les classes des trois groupes scolaires de Plédran, maternelle et élémentaire, leur ont ouvert leurs portes quelques minutes pour un bref échange. M. le Maire, ravi de voir les sourires des enfants, leur a rappelé la tenue du Forum des Associations le samedi suivant.



Effectifs 2020/2021

ÉCOLE MATERNELLE MAURICE-ET-MARIA LETONTURIER

Directrice Mme Catherine LE GUIET

TPS/PS	20	Corinne GARDEUX
TPS/PS	22	Nadia CHARIOU
PS/MS	24	Frédérique LEBLANC
MS	25	Catherine LE GUIET
GS	25	Sylvie LE GUELLEC
GS	23	Isabelle LE MEHAUTE
PS/MS/GS/CP Bilingue ...	24	Guillaume MORVAN

TOTAL ÉLÉMENTAIRE 163 élèves

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MAURICE-ET-MARIA LETONTURIER

Directrice Mme Virginie PECHA

CP	20	Mme LALUCQUE
CP	19	Mme DUMOULIN
CE1	21	Mme GUENO
CE1	22	Mme PECHA
CE1	23	Mme VERRIEZ SOULAS
CE2	26	Mme LEQUET ADAM
CE2/CM1	23	Mme HELLO
CM1	26	Mme LE GREZAUZE
CM1	26	Mme ESPIE
CM2	22	M PESTA
CM2	23	M PREVOST

TOTAL MATERNELLE 251 élèves

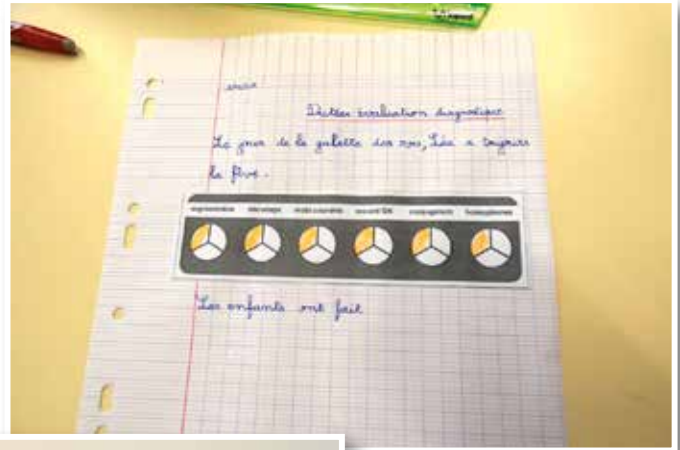


ÉCOLE PRIMAIRE DES COTEAUX

Directeur M. Christophe HIE

TPS/PS	12	Fantine VENET
MS/GS.....	20	Emilie LAMIAUX
CP	8	Carole ROBREAU
CE1.....	9	Romain LEFOLLE
CE2/CM1.....	20	Sophie POILPOT
CM1/CM2	23	Christophe HIE

TOTAL 92 élèves



ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE

Directrice Mme Stéphanie PIERRÉ

TPS/PS/MS	25	Karine LE LAY
PS/MS.....	18	Sandrine GOACOLOU
MS/GS.....	26	Stéphanie PIERRE/ Elodie FOUFOIN
GS/CP	24	Emilie LLAPASSET

MATERNELLE 88 élèves

CP	23	Isabelle LE MAUX/ Chantal GUERIN
CE1.....	26	Sarah HAMON/ Chantal GUERIN
CE 2.....	23	Delphine HAMON
CM1	19	Catherine PERROT
CM2	26	Marie STRID

ELEMENTAIRE 122 élèves

TOTAL ST-MAURICE 210 élèves



■ ECOLE MAURICE-ET-MARIA-LETONTURIER

La rentrée à l'école maternelle

Cette année, après le confinement, le déconfinement et les grandes vacances, la rentrée s'est déroulée normalement ou presque.

Les enseignants et les parents portent un masque mais les enfants ont retrouvé un groupe classe normal et lors des récréations, ils peuvent à nouveau jouer avec les copains, les vélos et les roues, grimper sur la structure et jouer sur les jeux au sol.

L'école compte 156 élèves répartis dans 7 classes : 2 TPS/PS de 20 et 21 élèves, 1 PS/MS de 23 élèves, 1 MS de 25 élèves, 2 GS de 23 et 24 élèves et la classe bilingue avec 19 TPS/PS/MS/GS.

Une nouvelle enseignante a remplacé Pierre Cotillard qui a pris une retraite bien méritée. C'est Corinne Gardeux qui prend sa suite dans la classe de TPS / PS.



Cette année, l'équipe éducative a de nouveaux projets, l'accueil d'un auteur illustrateur, l'installation d'hôtels à insectes et un travail autour de la protection de l'environnement.

■ ECOLE SAINT MAURICE

Durant tout l'été les classes de maternelle du site du bas ont fait peau neuve. Les classes ont été entièrement repeintes ainsi que les sanitaires et les murs de la cour.

A l'arrière des classes l'ancienne cour sablée a laissé la place à une cour de gazon synthétique, idéale pour des séances de motricité ou pour des récréations avec des briques géantes.

Pour cette rentrée 2020, l'école compte 9 classes et 212 élèves, avec 4 classes de maternelle et 5 classes de primaires.



L'équipe éducative de gauche à droite : Karine LE LAY TPS/PS/MS - Catherine PERROT CM1 - Isabelle LE MAUX CP - Marie STRID CM2- Stéphanie PIERRÉ MS/GS et chef d'établissement - Sandrine GOACOLOU TPS/PS/MS - Delphine HAMON CE2- Chantal GUERIN CP et CE1. **Devant :** Floriane CARRO EVS et Emilie Llapasset GS/CP **Absents :** Sarah LEMOINE CE1, Annie LEPEDESSEAU EVS, Christelle PICAUD ASEM et Quentin MORATILLE décharge de direction

Activités sportives dès la rentrée

Depuis la rentrée, les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 participent à des séances de balle ovale organisées par Benoît Bouisse,

entraîneur au club de Rugby de Plérin. Chaque vendredi matin, les enfants apprennent les règles de ce sport, et s'entraînent à se faire des passes et à marquer des essais.



Le mot de la Majorité

Un bond en avant !

La construction du restaurant scolaire et de son Unité de Production Culinaire (UPC), arrive à son terme fin octobre. Ainsi dès le 2 novembre, les enfants pourront prendre possession des lieux. Il était grand temps, car l'équipement actuel par sa vétusté et son exigüité, ne répond plus aux besoins ni des enfants, ni des agents qui y travaillent quotidiennement. Cette nouvelle structure, conforme aux nouvelles normes sanitaires, répond également par sa modernité aux nouveaux modes de restauration et de distribution. Le passage de l'ancienne cantine au nouveau restaurant, représente donc pour les enfants et nos agents un véritable bond dans le temps !

Ce nouvel outil est également conçu pour anticiper les réponses à nos besoins d'aujourd'hui et de demain. Notre accroissement démographique est passé

de 6053 habitants en 2014 à 6666 à ce jour, avec un net impact sur l'augmentation des enfants scolarisés. D'autant qu'à l'autre bout du cycle, il y a aussi nos aînés avec les besoins de portage des repas à domicile.

Le bâtiment d'une surface totale de 1719 m² est construit sur 3 niveaux. Le sous-sol, qui est une galerie technique, permet l'intervention pour l'entretien, le nettoyage et le remplacement des réseaux d'eaux usées et d'alimentation d'eaux chaude et froide. On y trouve aussi une PAC (Production d'Air Chaud) et toutes les gaines de distribution.

Au rez-de-chaussée, côté rue du Chal-longe se trouve l'accès livraison de l'UPC qui produira dès le 2 novembre les repas des écoles, soit environ 700 repas/jour. Cette production pourra ensuite augmenter aux grés des besoins mais aussi de la bonne prise en main de ce nouvel outil par nos équipes.

L'entrée dite du restaurant scolaire se situe rue des écoles. Ce niveau est composé d'une salle à manger pour les enfants de maternelle, avec un service à table, d'une salle à manger adultes type self-service pour les enseignants et le personnel et dans la troisième partie d'un self dirigé pour les enfants des écoles primaires.

Les travaux ont commencé en avril 2019 et devaient se terminer en juillet pour une mise en service en septembre 2020. La crise Sanitaire du Covid ayant entraîné un arrêt du chantier, la livraison du bâtiment a donc été retardée de 2 mois.

Nous vous donnons donc RDV vers la mi-novembre pour venir découvrir ce magnifique outil lors d'une journée découverte à tous, sous réserve naturellement que la crise sanitaire ne vienne pas de nouveau perturber nos projets !

Le mot de la Minorité

Avoir raison trop tôt ???

Le 7 juillet, le conseil municipal examinait le compte administratif 2019, en fait le budget réel de l'année, ainsi que le budget primitif 2020. La minorité s'est abstenue sur ces deux documents pour une raison très simple à comprendre :

La commune a terminé l'année 2019 avec un excédent de recettes de 3,2 M € sur un budget en recettes de 12 314 000 €. La crise COVID ne peut expliquer à elle seule l'importance de cette somme non utilisée.

Le budget primitif 2020 reprenait bien entendu ces 3,2 M € d'excédent mais sans avoir de nouveaux projets. N'y aurait-il pas nécessité de faire un effort sur la voirie ??? Ne serait-il pas temps de refaire les travaux d'isolation de toute l'école des Coteaux ??

Nous avons donc demandé une décision modificative de budget à l'automne, qui en plus, participerait à la relance

de l'économie locale impactée, comme partout, par la COVID. Le maire n'a pas réfuté notre demande. L'avenir nous dira si nous avons été entendus. En fait, pour 2020, la majorité a établi un projet de budget identique au « petit » budget de 2019 au motif que c'est un début de mandat. N'était-elle pas en poste avant mars 2020 ?

Lors du conseil municipal de mi-septembre, au détour d'une délibération relative à des travaux au pôle enfance et jeunesse, nous avons appris qu'un groupe de réflexion piloté par l'adjoint à la vie associative, allait se réinterroger sur la Maison des Associations. Durant la campagne des municipales, nous avons dit ce que nous pensions de ce bâtiment, à savoir son coût trop élevé mais aussi sa mauvaise fonctionnalité et donc son utilisation très faible. N'aurions-nous pas eu raison trop tôt ?

Pour la délibération sur les propositions de l'ONF relatives aux coupes de bois dans le Bois, le maire a fait allusion

au débat que nous avons initié l'hiver dernier sur les ornières, pour préciser qu'il avait été demandé à l'exploitant de retarder d'un mois le début de son chantier. A l'époque, nos remarques avaient été tournées en dérision et rien n'avait été entrepris. N'aurions-nous pas eu raison trop tôt là encore ?

Le conseil de fin septembre a examiné la réflexion de la commune sur un « Plan paysage/Plan guide » destiné notamment à densifier l'habitat du centre bourg, ceci avec l'aide de l'Etat et de Foncier de Bretagne, établissement cogéré par l'Etat et le conseil régional. Sur le principe, nous ne pouvons qu'être favorables puisque nous avons porté un projet similaire durant la campagne électorale. Il y a tant à faire dans notre centre bourg pour le vivifier et améliorer son aménagement. C'était la base des échanges que nous avons eu avec l'Union des Commerçants, qui doivent être parmi les acteurs de ce projet.

JORDAN LASSEURE DESIGN CRÉATION

Entreprise démarrée en septembre 2019,
constitué de 3 salariés et Jordan LASSEURE
comme gérant.

- Instagram : designcreation.jl
- Facebook : Design Creation.jl
- LinkedIn : Design Creation

TÉL : 06 67 45 09 08
MAIL : jordanlasseurepro@gmail.com

Design création

La différence, notre référence

Peintures int./ext. ■ Décoration ■ Revêtements sols/murs

06 67 45 09 08 ■ 22960 PLÉDRAN

✉ jordanlasseurepro@gmail.com

■ Le mot en gallo

"Ramâsserie de pomes"

Je comencint devers la mi-octobr a
ramâsser les pomes "primes", pès ene
bone uitaine de jours après, toutes les
aotrs.

Je vous dis qe cant tu te trouvaes sous un
"Dous-Frétiain", fâillaet avair du qheur a
l'ouvraije! Parail pour un "Douz-Aovéqe"!
Pour ela mai, j'emaes mieûs les "pomes de
coupet"...o l'etint pus grosses, e don pus
avantaijeûzes a ramâsser.

T'etaes pas long a remplli ene ruche en
ôzier!

Pès, les pochées fleurissint tout entour
des pomiers.

Tous les bons fruts-la etint mis en tâs,
perchain du préssouer.

"Pépère", lu i repâssaet après nous pour
gaoler les dernieres. Etaet maintiunes fais
les bourjouézes de l'ôtè qi les ramâssint,
més i n'n' avaaet pàs hardi des pomes-la!

*Ene fai qe toutes les pomes etint minzes
en tâs, i fâillaet les lésser fermenter...i
n'avaet toujours qheuu'unes a pouri...n'en
chaot pàs, tout ela etaet de la bone
matiere pour fére...du cidr, ben sûr!
Par contr, les "couplées", "pomes d'aigré"
ou "pomes a coutiaos", etint minzes a
meûri su l'orje den le guernier. Les mouins
belles, je les metint en tâs, a part. La
mote-la servira pour fére...la goute!
Atencion...pas trop a la fai! E si v'avez
core des pomiers a cidr...bone ramâsserie!*

Yolande Boitard



Je sés q'ene pome, de Maurice Carême.

Je sés q'ene pome
Un petit rouge, un petit jaone
En-mêle hardi de pomes.
Je ses pàs qhi q'o sonjent
Les centaines de pomes
Qe le grand vent secoue
Den le mitan de l'otone.
Je me crochete come yelles
En peryant le ciè
De pàs me lésser
Chaer avant le temp su le pré.
Je sés q'ene pome
Un petit rouge, un petit jaone
En-mêle hardi de pomes
Qi ne savent pourcai
Qi lou faot êtr pome
Den un pomier d'otone
E chaer come mai.

Traduction Annie Guinard

Bar Restaurant Le St Maurice

09 71 25 05 64

Formule 13€
TOUT COMPRIS

Une cuisine "fait maison"

VOUS AVEZ UN PROJET IMMOBILIER
sur Plédran ou sur l'agglomération de
Saint-Brieuc et ses environs

Vendre, acheter ou louer

Appelez votre conseillère en immobilier



Nathalie LE MOINE

☎ 07.82.65.14.60

☎ 02.96.64.33.02

✉ nathalie.lemoine@iadfrance.fr

Estimation gratuite



iadfrance.fr



FESTIVAL DE CINÉMA
JEUNE PUBLIC

L'œil
VAGABOND
ET LES BESTIOLES

DU 18 AU 28 OCTOBRE 2020
DES FILMS ET DES ATELIERS
DANS LES CÔTES D'ARMOR ET EN ILLE-ET-VILAINE



PLÉDRAN

MERCREDI 28 OCTOBRE

ATELIER : GRATUIT SUR RÉSERVATION
AU 02 96 64 35 35
L'ATELIER - À LA MÉDIATHÈQUE
15h30 | Fauves qui peut, l'atelier !

SÉANCE CINÉMA : 4 €
GROUPES : 3,50 €

L'HORIZON
2 rue Jacques Pévert

LE FILM
14h | Fauves qui peut !

